

CLPCT?

TRAITÉ DE DOCUMENTATION

LE LIVRE SUR LE LIVRE

THÉORIE ET PRATIQUE

*Bureau
02*

PAR

PAUL OTLET

OTL

× Préface de Robert ESTIVALS

co-auteur!

Docteur es Lettres

Professeur à l'Université de Bordeaux 3

Président de l'Association Internationale de Bibliologie

× Avant-Propos de André CANONNE

Directeur du Centre de Lecture publique
de la Communauté française de Belgique
Directeur de l'Espace Mundaneum

× Réimpression de l'édition de 1934

réalisée par le Centre de Lecture publique de la Communauté française
de Belgique (C.L.P.C.F.)

sous les auspices de l'Association Internationale de Bibliologie.

LIEGE

C.L.P.C.F.

Boulevard de la Sauvenière, 123 - 4000 LIEGE

1989

D/1989/3273/1

N° 6 7 5 8 7

ISBN 2-87130-015-1

25cm

PREFACE

Par Robert Estivals,
Président de l'Association
internationale de Bibliologie.

Voici donc, enfin, la réimpression du fameux et introuvable livre phare de la bibliologie moderne, **le Traité de Documentation - Le Livre sur le Livre** publié par Paul Otlet, en 1934 chez Van Keerberghen, à Bruxelles.

Cet ouvrage est la dernière des grandes œuvres de Paul Otlet. Il fait la transition entre la bibliographie et la bibliologie internationale. Après la création de l'Institut International de Bibliographie en 1895, qui deviendra en 1937 la Fédération Internationale de Documentation, (F.I.D.) ; après la création du Répertoire Universel en 1895 qui visait à faire l'inventaire de la production mondiale des imprimés depuis la naissance de l'imprimerie ; après la création de la classification décimale universelle en 1905 à partir de celle de Dewey ; après la création du Mundaneum vers 1920 à Bruxelles, voilà qu'enfin, après avoir travaillé dans le but de développer la bibliographie internationale, Paul Otlet, vers la fin de sa vie, éprouve le besoin de s'interroger sur la bibliologie et sur les travaux qui se sont multipliés cinquante ans durant, depuis la fin du 19^e siècle. La démarche intellectuelle est normale : de la description et de la classification bibliographiques on en vient à la théorie du livre à laquelle il travaillait lui-même depuis 1901.

Livre phare, en effet. Paul Otlet reprend la bibliologie là où il l'avait laissée en la créant, Gabriel Peignot en 1802 avec son *Dictionnaire raisonné de bibliologie* (Paris, Villiers, an X), ouvrage qu'il faudra aussi, quelque jour réimprimer.

Cent trente deux ans plus tard, un siècle sociologique comme dirait V. Zoltowski, il en révolutionne la conception. Chez Peignot, la bibliologie est conçue principalement, comme théorie et comme histoire du livre. Otlet en change la définition et l'orientation. Il identifie bibliologie et documentologie ouvrant la voie moderne vers les sciences de la communication. Mais surtout il fait de la bibliologie une science d'observation. En présentant la synthèse des travaux de ses collègues il met en évidence l'existence d'une première école bibliologique internationale principalement européenne et continentale.

Au plan méthodologique, problématique essentielle de toute discipline, il fonde la bibliométrie comme méthode statistique appliquée au livre, précédant, et de loin, les travaux d'après la deuxième guerre mondiale et ceux des auteurs anglo-saxons qui se servent du terme de bibliometrics

dans leurs recherches scientométriques. Il rappelle les recherches du Suisse R othlisberger qui le premier  labore la statistique internationale des imprim es dans le droit d'auteur d es 1888, travaux qui seront repris pendant l'entre-deux-guerres par l' cole polonaise, par Muszkowski et Rulikowski. Il met en valeur les transformations apport es par la bibliom trie   l'histoire du livre qui de descriptive devient exp rimentale. L' tude chronologique des s ries statistiques de la production des livres ne permet-elle pas, en effet, de d gager les cycles et donc la m canique possible de la cr ation artistique, litt raire et scientifique ?

Il rappelle les travaux th oriques qu'il a r alis s avec son disciple, Iwinski, pour  laborer une statistique r trospective utile   la pr paration du R pertoire Universel.

Il rappelle les travaux du c l bre chercheur russe Roubakine sur la psychologie bibliologique, sur les rapports mentaux entre la pens e des auteurs et celle des lecteurs qui devaient aboutir   une th orie fonctionnelle de la cr ation litt raire et aux m thodes de propagande et de publicit , etc.

Le trait  de documentation constitue donc une source pour toute recherche moderne... Un phare pour tous les bibliologues de la deuxi me moiti  du 20e si cle. Par rapport aux travaux fragmentaires n cessaires, mais limit s il indique la voie imp rative de la synth se internationale pour la compr hension des faits de l' crit. Il nous invite   r actualiser ses apports ;   nous organiser, ce qui vient d' tre fait, avec la cr ation   Tunis, en 1988, gr ce   Moncef Chenoufi et Bechir El Fani et   l'appui de l'U.N.E.S.C.O., de l'Association Internationale de Bibliologie. L'A.I.B. r pond ainsi   Otlet un si cle environ plus tard qui avait cr e l'Association Internationale de Bibliographie. Il nous oblige alors   d passer les clivages d' coles, les int r ts personnels ou r gionaux pour ne consid rer objectivement que le d veloppement de cette science. Il nous invite aussi   cr er une tradition historique sans laquelle aucune discipline ne peut durer. Il nous conduit   mieux situer nos apports r cents qui ont permis de faire  voluer la bibliologie et d'en faire la science de l' crit, l'une des sciences de l'information et de la communication, celle qui vise   expliquer la communication  crite. Sa propre d marche syst matique montre la voie du programme de d veloppement de la coop ration internationale : r pertoires nationaux des  tablissements d'enseignement bibliologique ; bibliographie internationale de la bibliologie ; encyclop die des sciences de l' crit, et, enfin, anthologie des textes canoniques de la bibliologie. Tout ceci est en cours de pr paration.

C'est dans cette derni re partie du programme de l'A.I.B. que se situe la r impression de l' uvre d'Otlet. Apr s celle de Javal, le cr ateur en France, au d but de ce si cle de la *physio-psychologie de la lecture*, publi  par Fran ois Richaudeau aux  ditions Retz, la r impression du Trait  de Documentation... ouvre l' re de la publication des classiques de la bibliologie, tout comme celle des travaux de Saussure, Jakobson, Shannon, Meyer-Epler, etc. concerne l'histoire de la communication g n rale.

Mais cette publication est aussi un symbole. Elle constitue l'une des manifestations de la nouvelle école internationale de bibliologie. Elle se situe dans la suite du colloque de Tunis, des recherches de Budapest avec Gyorgy Rozsa, du colloque de Sofia d'octobre 1988 organisé par Elena Savova. Elle fait ainsi le lien entre l'Association Internationale de Bibliologie et le nouveau Mundaneum de A. Canonne et G. Lorphèvre les successeurs d'Otlet. La réimpression de l'œuvre d'Otlet est un trait d'union entre les deux moitiés du 20e siècle, un symbole, un phare qui nous invite à la réflexion...

AVANT-PROPOS

Par André Canonne,
Directeur du Centre de Lecture publique
de la Communauté française.
Directeur de l'Espace Mundaneum

OTLET, LA FONTAINE ET LE MUNDANEUM

Il y eut, et il y a peut-être toujours en Belgique, un «cas Otlet». Lorsqu'on se trouve à l'étranger, on ne peut en effet qu'être frappé de la renommée de celui qui inventa la *Classification décimale universelle*, fut l'initiateur et l'âme de l'*Office international de bibliographie*, créa l'*Union des associations internationales*, la *Fédération internationale de documentation*, le *Palais Mondial-Mundaneum*, fut l'un des maîtres d'oeuvre de la *Société des Nations*, faillit entre les deux conflits mondiaux, réussit le pari d'une *Cité mondiale*, et dont le «*Traité de documentation*» de 1934, ce «*livre sur le livre*», réorientait la *bibliologie*, annonçait ses développements ultérieurs et l'installait dans le paysage intellectuel comme science globale de l'écrit conçue, indique bien Robert Estivals¹ «*non comme une discipline nouvelle s'ajoutant aux précédentes (...) mais dans une perspective synthétique et totalitaire*», en dépit d'une confusion, bien évidemment explicable à l'époque, entre bibliologie et documentologie. Quels qu'en soient les aspects aujourd'hui caducs ou en certains points dépassés par l'évolution des techniques, comment, à propos du «*Traité*» que nous rééditons, et à propos de son auteur, ne pas ici plagier Diderot, évoquant Bacon à l'orée de l'*Encyclopédie* ? «*...dans l'impossibilité de faire l'histoire de ce qu'on savait, faisait celle de ce qu'il fallait apprendre*».

Otlet, chez nous, est-il plus qu'un nom? Un nom auquel l'élémentaire équité conduit à accoler celui d'un autre grand belge francophone, Henri La Fontaine, Prix Nobel de la Paix en 1913 pour ses travaux dans le domaine de la coopération intellectuelle internationale, et dont la «*Magnissima Charta*», éditée aux Etats-Unis durant le premier conflit mondial, fonde elle aussi, et plus que tout autre texte, peut-être, la philosophie de la Société des Nations? Otlet, un simple nom? On sera porté à le croire, tant il en demeure peu; tant son oeuvre de Palais Mondial fut, de 1918 à 1940, l'objet d'attaques, de critiques, de malveillances; tant les inestimables collections qu'il avait réunies subirent, dans l'indifférence quasi générale et en dépit des efforts déployés par ses collaborateurs et par ses successeurs, les irréparables conséquences de déménagements et de relogements successifs avant d'être enfin sauvées, à notre instigation, par le Centre de lecture publique de la Communauté française. De l'époque de Paul Otlet, peu de témoins demeurent aujourd'hui; seul l'infatigable Georges Lorphèvre², qui fut son ami, son secrétaire et son exécuteur testamentaire, peut

encore nous confier quelques souvenirs. De vieux bruxellois se rappellent toujours les salles du «Musée Mondial», ou, comme l'on disait, du «Mundaneum» installé au «Cinquantenaire». Le bruit de la disparition ou de la destruction des collections d'Otlet a longtemps couru...

Dans le numéro 25 de la revue «Lectures»³, nous avons restitué, forcément à larges traits et avec d'inévitables zones d'ombre, l'histoire de Paul Otlet, de Henri La Fontaine et du «Mundaneum», ce «Juif errant» de la documentation universelle. De plus solides études avaient été consacrées à Otlet. Celle, par exemple, d'Eric de Grolier⁴; aussi celles de Georges Lorphèvre⁵. Au moment où nous écrivons ces lignes, un chercheur anglo-saxon rassemble les éléments nécessaires à une monographie consacrée à Otlet. Nous manque donc encore aujourd'hui un travail bio-bibliographique d'origine francophone, sérieux, solide, fondé sur un dépouillement des archives d'Otlet, de La Fontaine et de sa soeur, Léonie⁶, sur une exploitation des documents conservés au «Mundaneum», qui rétablirait des vérités et éclaircirait des points encore obscurs : nous appelons de nos vœux le jeune historien qui s'y consacrera.

Sans nulle prétention à l'histoire, dans le cadre forcément restreint de cette note liminaire, nous nous autoriserons cependant quelques rappels susceptibles, pensons-nous, de situer correctement l'homme et d'aider à la compréhension de sa dimension. Né en 1868 d'une famille aisée -son père, le financier Otlet, est surnommé, à l'époque, «l'empereur des tramways»- Paul Otlet, après avoir accompli ses études de droit s'intéresse de plus en plus à «la documentation» : on lui attribue du reste parfois la paternité de ce terme, apparu vers 1870. Lors d'un stage chez Edmond Picard, Otlet fait la connaissance de Henri La Fontaine, plus tard sénateur du Parti ouvrier belge, Prix Nobel de la Paix, instigateur de l'Union interparlementaire internationale et délégué belge à la Société des Nations⁷. Les deux hommes ne se quitteront plus et leur histoire entremêlée est celle d'une de ces amitiés d'exception, d'une de ces fidélités exemplaires, que relie la noblesse d'esprit et de cœur. Inséparables, même lorsque la diversité de leurs occupations les sépare, Otlet et La Fontaine s'accordent volontiers sur un ensemble de problèmes et, de plus en plus au fil du temps, sur celui, capital, d'une recherche de la paix fondée sur le droit international comme sur l'existence d'une juridiction internationale à laquelle nul état ne se puisse soustraire.

Passionnés de bibliographie, les deux hommes vont ensemble publier quelques travaux, puis, en 1895, provoquer à Bruxelles la première Conférence internationale de Bibliographie, conférence précédée de la création d'un Institut international de bibliographie, transformé, le 16-17 septembre 1895, par arrêté du Roi Léopold II, en Office international de bibliographie. Seule activité de Otlet bénéficiant des subsides de l'Etat, de sa création à son abrogation en 1980, l'Office est essentiellement chargé de réaliser un Répertoire bibliographique

universel (R.B.U.) comprenant les notices des ouvrages parus depuis l'invention de l'imprimerie⁸. Commencé vers 1892, déjà, le travail de catalogage se heurte à des problèmes de règles et de classement. Otlet, qui entre temps découvre la «*Decimal Classification*» de Melvil Dewey, s'enthousiasme et obtient du bibliothécaire américain l'autorisation de traduire et d'approfondir le schéma initial : ce sera ainsi la naissance de la *Classification décimale universelle*. En l'espace de quelques semaines, Otlet, La Fontaine et Léonie La Fontaine vont indexer et reclasser les 400.000 notices que contient déjà le RBU : le résultat de ce travail, présenté à la *Conférence* de 1895, aura un grand retentissement dans le monde professionnel et marquera le départ de la carrière internationale de la C.D.U.

Parallèlement encore, Otlet et La Fontaine, tous deux passionnés par les problèmes de communication, de normalisation et d'échanges de savoirs vont faire campagne en faveur de l'adoption de la fiche au format 12,5 x 7,5, déjà adoptée par certains bibliothécaires des Etats-Unis. Fondée sur l'argument d'un format matériel universel d'échanges de données, cette campagne sera couronnée de succès : peu à peu, la fiche «normalisée» entrera dans les mœurs. En 1906, Otlet crée un *Musée du Livre*. En 1907, ou vers 1907(?), il jette les bases d'un *Musée de la Presse* et commence à réunir une immense bibliothèque dite *Bibliothèque des sociétés savantes*⁹, ou, encore, *Bibliothèque collective internationale*. Il crée aussi les *Archives encyclopédiques internationales*, qui comprennent une collection coordonnée de dossiers iconographiques et se voudraient un répertoire iconographique universel. Il instaure également un *Répertoire général des renseignements* (faits, brevets, relevé des institutions, etc.) et publie un remarquable *Annuaire de la Belgique scientifique artistique et littéraire*, puis, en 1909, un non moins remarquable «*Annuaire de la vie internationale*». Ces quelques exemples indiquent combien Otlet fut une sorte de précurseur des bases et des banques de données que l'on constitue aujourd'hui grâce aux moyens informatiques.

Parallèlement, toujours, Otlet a provoqué, en 1910, un *Congrès international de bibliographie et de documentation* et, dans le même temps, aidé Léonie La Fontaine à créer son *Office de documentation féminine*. Décidément infatigable, il a d'ores et déjà jeté les bases de ce qui sera la *Fédération internationale de documentation*, puisqu'il n'est nul organisme - *Library Association*, *Bureau bibliographique de France*, *Association des décimalistes russes*, *Concilium bibliographicum...* - avec lequel il ne soit en relation. Entre temps, encore, Otlet n'en a pas moins convoqué et organisé huit *Conférences internationales de bibliographie*, dont la quatrième, très suivie, a attiré l'attention sur la généralisation de l'esperanto. En 1910, enfin, Otlet et La Fontaine, qui veulent faire de Bruxelles un centre international, créent l'*Union des associations internationales*, au départ de 170 associations regroupées, et dotées ainsi d'un office central.

A la veille du premier conflit mondial, les différentes réalisations de Otlet sont dispersées dans Bruxelles : l'idée naît d'un lieu privilégié -

Palais Mondial ou Mundaneum- qui les regrouperait toutes¹⁰. On propose à Otlet l'aile gauche du Cinquantenaire. Lorsque le conflit mondial éclate, le regroupement est en voie de réalisation¹¹. Otlet est durement touché par la guerre : pacifiste lucide et convaincu, il ne pouvait concevoir que les Etats civilisés de l'Europe pussent un jour recourir aux armes. Atteint dans ses convictions et dans sa foi en l'homme, il est également atteint dans sa vie personnelle : l'un de ses fils est porté disparu au front. Mais il faut préparer demain : au moment où le conflit fait rage, Otlet livre le résultat d'une importante réflexion, un «*Traité de paix général*» où l'on trouve, exprimée pour la première fois, l'idée d'une Société des nations¹². L'ouvrage de Henri La Fontaine «*The Great Solution : Magnissima Charta*», qui paraît aux Etats-Unis¹³, reprend des thèmes dont les deux amis débattent depuis longtemps : organisation internationale du travail intellectuel, pacte entre les états préfigurant une société des nations, cour internationale de justice, office central de l'immigration, union intellectuelle internationale...

Au lendemain du premier conflit mondial, Otlet obtient l'autorisation de concentrer au *Cinquantenaire* l'ensemble de ses réalisations. L'appellation officielle retenue est «*Palais Mondial-Mundaneum*». Ce «palais», parfois nommé aussi «*Musée Mondial*», propose aux visiteurs quelque cent cinquante salles ; il s'agit d'une sorte de musée de l'humanité, technique et scientifique, regroupant toutes les entreprises de Otlet, à quoi il convient d'ajouter le *Répertoire de l'Office international de bibliographie*, lequel répertoire comporterait, à l'époque, quelque 10 à 12 millions de notices. Vers 1925, un instituteur, André Colet, rejoint Otlet : il sera l'infatigable secrétaire du Palais mondial pendant plus de quarante ans. En 1927, ce sera Georges Lorphèvre¹⁴.

A partir de 1920, Otlet, toujours appuyé par La Fontaine, va refaire campagne en faveur d'une *Cité mondiale* -en fait, et plus que le *Palais mondial* évoqué, le véritable «*Mundaneum*» à construire- bénéficiant de l'extraterritorialité, placée sous l'égide des Etats, puis de la *Société des Nations*, et où seraient l'ensemble des institutions intellectuelles, économiques et politiques du monde. L'idée de l'architecte norvégien Andersen¹⁵ forme le point de départ du projet de Paul Otlet. De nombreux gouvernements se montrent intéressés. Bruxelles paraît le lieu tout désigné : comme le Président Hoover liquide le reliquat du «*Relief Fund*», Otlet propose d'affecter 20 millions à l'érection du Centre international. L'Etat belge refuse la localisation du futur Centre à Bruxelles : on parle alors de Anvers, à l'occasion de l'assainissement des berges de l'Escaut. Puis il est question de la Suisse : une correspondance suivie s'engage entre Otlet et Le Corbusier ; ce dernier dresse les plans de la «*Cité mondiale*» à ériger non loin de Genève, dans une zone franche entre la Suisse et la France. L'affaire de la *Cité mondiale* fera de temps à autre la «une» des journaux, mais le projet n'aboutira jamais¹⁶.

A Bruxelles, le «*Palais Mondial-Mundaneum*», qui semblait définitivement installé dans les locaux du «*Cinquantenaire*» est menacé. 1922 marque le départ d'une série de revers dont Otlet devra,

vaille que vaille, supporter les conséquences. En 1922, en effet, se tient à Bruxelles une *Foire commerciale temporaire* : le gouvernement demande à l'Union de céder volontairement une partie des halls déjà aménagés ; de mauvaise grâce, l'Union s'incline, puis reclasse. En 1924, une *Foire internationale du caoutchouc* offre 25.000 francs pour la location du hall occupé par le «Palais Mondial» : un matin, raconte Otlet, quarante jardiniers, préposés d'office au déménagement des collections, vident le hall : il faudra six ans de travail pour tout remettre en état¹⁷. En 1927, un *Musée scolaire de l'Etat* s'installe aux côtés du *Palais Mondial* et clôture les salles qui lui ont été attribuées au détriment de Otlet : certaines sections du «Palais» sont ainsi délogées. Les relations entre Otlet et le Gouvernement belge se dégradent de plus en plus, malgré les assurances données en 1926 par K. Huysmans, alors Ministre des Sciences et des Arts¹⁸ et, en 1930, afin de placer son patrimoine hors d'atteinte, Otlet crée l'A.S.B.L. «*Les Amis du Palais Mondial*». L'Etat ne cesse de réclamer les locaux placés à la disposition du «*Mundaneum*»¹⁹ et, après plusieurs mises en demeure auxquelles Otlet refuse de se plier, le Ministre des travaux publics fait fermer les portes du hall du *Cinquantenaire* le 1er juin 1934.

L'affaire du «*Palais Mondial*» fait grand bruit. La presse de l'époque montre Otlet, sa secrétaire, W.T. Glineur, Georges Lorphèvre, d'autres encore, amis et sympathisants, en train de camper devant les portes fermées de locaux désormais inaccessibles. Le prétexte invoqué par l'Etat belge est l'extension à apporter aux Musées royaux d'art et d'histoire, mais, fort curieusement, cette extension n'aura pas lieu. Le «*Palais Mondial*» demeurera sur place, interdit d'accès de 1934 à 1941. Depuis Genève, La Fontaine intervient vigoureusement en faveur de son ami : en vain. Otlet et l'Union confient leurs intérêts à un groupe d'avocats et assignent l'Etat belge en justice. Le tribunal statue le samedi 14 juillet 1934 ; il suit la thèse de Maître Pholien : la lettre du Ministre Huysmans est une lettre personnelle, non «indexée» au ministère et le «*Palais Mondial*» n'a aucun titre régulier ou juridique d'occupation des locaux du *Cinquantenaire*; au demeurant, l'*Office international de bibliographie*, régulièrement subsidié, ne fait, lui l'objet d'aucune mesure d'expulsion. Otlet est débouté. Comme nous venons de l'écrire, au lieu d'expulser les collections, on se contente, curieusement, d'interdire l'accès au *Palais Mondial* de 1934 à 1941. L'affaire a évidemment, et dans le climat de passion de l'époque, un arrière-goût politique²⁰.

En 1920, un jeune ingénieur hollandais, Fritz Donker Duyvis, a rejoint Otlet ; il ne cessera d'oeuvrer à ses côtés, au sein de l'*Institut international de documentation*, lequel Institut deviendra ultérieurement la *Fédération internationale de documentation* (FID). Entre temps, et malgré les vicissitudes, la *Classification décimale universelle* a également progressé : il y a eu de nombreuses éditions, en langue française, dans d'autres langues, et en 1927, grâce, surtout, à l'obstination et à la puissance de travail de Henri La Fontaine, la deuxième édition complète en langue française est achevée²¹. Otlet, malgré le chagrin que lui cause la fermeture du «*Palais Mondial*», ne demeure pas inactif : outre les projets d'une cité mondiale, auxquels

nous avons fait allusion, il y a les conférences de documentation qu'il organise ou auxquelles il participe, il y a la publication, en 1934, du fameux «*Traité de documentation*» que nous rééditons, puis encore les activités multiples de l'I.I.D., devenu *Fédération internationale de documentation*, selon le souhait émis à Oxford en 1938.

C'est alors le deuxième conflit mondial, la Belgique occupée, et, pour le «*Palais Mondial*», la suite «logique», oserait-on écrire, d'une série de déboires. Les Allemands vont régler à leur manière le contentieux Etat belge-Otlet : en 1941, ils réquisitionnent les locaux du Cinquantenaire, toujours occupé par les inaccessibles collections. L'ordre d'expulsion est irrévocable et il faut donc trouver, en peu de temps, un bâtiment et des déménageurs. La Ville de Bruxelles met à la disposition de Otlet un ancien local de la Faculté de médecine, situé en bordure du Parc Léopold, rue de Maelbeek. Le déménagement, coordonné par André Colet et Georges Lorphèvre, a lieu dans des conditions épouvantables. On parvient, malgré tout, à recaser les collections dans ce local sordide et, l'ingéniosité aidant, à en protéger de la pluie les éléments les plus précieux²². Henri La Fontaine meurt en 1943. Paul Otlet meurt en 1944 : il a eu la joie d'assister à la libération de son pays par les troupes alliées. L'Association «*Les Amis du Palais Mondial*» manque de ressources, malgré les dons et les interventions diverses : ce sera le problème des années à venir. L'*Office international de bibliographie* est, lui, toujours doté de subsides, mais il est bien évident que les sommes qu'on lui accorde ne sont plus comparables, en valeur absolue, à celles dont il avait été doté en 1895. Au demeurant, le *Répertoire bibliographique universel*, qui contient environ 18 millions de notices, n'a plus été enrichi depuis la fermeture de 1934 et, le conflit mondial aidant, l'oubli s'est fait à propos d'une des réalisations majeures de Otlet²³.

En 1970, la situation devient critique : la Ville de Bruxelles réclame les locaux mis gracieusement à la disposition d'Otlet en 1941 ; de surcroît, le bâtiment est déclaré dangereux et insalubre, ce qui n'est, hélas !, que trop vrai. Voici une nouvelle fois le *Mundaneum* sommé de s'en aller. Les membres les plus actifs de l'Association des Amis du Palais mondial, qui se démènent, obtiennent finalement l'appui des Travaux publics et la jouissance d'un bâtiment situé à la Chaussée de Louvain : il était temps, les collections, ou ce qu'il en demeurait²⁴ allaient se retrouver à la rue.

Nouveau déménagement, donc. Les membres de l'association, André Colet et Georges Lorphèvre s'y remettent une fois encore, une fois de plus. Le *Mundaneum* va demeurer Chaussée de Louvain jusqu'en 1980. L'Association reçoit un maigre subside du Ministère de la Culture, au titre d'organisation d'éducation permanente ; quant à l'*Office* il se voit toujours doté de sa subvention. Les ressources ne sont donc pas énormes. Pour une bonne part, ce sont les éditions en langue française de la C.D.U., réalisées presque sans aide et sans appui par Georges Lorphèvre, qui permettent, comme l'on dit, de «nouer les deux bouts». A l'époque en Belgique, et de bonne foi, beaucoup croient le «*Mundaneum*» disparu.

En 1980, un arrêté royal abroge l'*Office international de bibliographie*. Cette fois, la partition des patrimoines a lieu. L'Etat reprend son bien, le *Répertoire bibliographique universel*, et le confie à la Bibliothèque royale Albert Ier. L'Association Les Amis du Palais Mondial récupère ses collections et déménage une fois encore ; elle doit cependant, faute de temps et de moyens, abandonner sur place une importante partie des ouvrages formant la *Bibliothèque des sociétés savantes* : des bibliothécaires de la Bibliothèque royale, en particulier Jean Marie Horemans, prendront sur leur temps le labeur nécessaire à la sauvegarde des ouvrages abandonnés. L'Association, par défaut de place, doit encore entreposer, dans des locaux mis à sa disposition par une des communes de Bruxelles, une partie de ses collections : ces locaux sont malheureusement humides et insalubres et les documents qui y ont été entreposés seront irrémédiablement détruits.

En 1983, nous prenons nos fonctions de Directeur du Centre de Lecture Publique de la Communauté française, créé en 1978. Nous prenons contact avec les représentants de l'A.S.B.L. «*Les Amis du Palais Mondial*» et, en particulier avec Gustave Abeels, Président de cette association et avec Georges Lorphèvre, qui en est le trésorier. Des négociations préliminaires s'engagent. Elles vont nous conduire à soumettre à Monsieur Philippe Moureaux, alors Ministre-Président de la Communauté, un plan de sauvegarde des inestimables collections réunies par Otlet. Ce plan, approuvé par notre Comité de gestion et par notre Conseil d'administration, postule la dissolution de l'*Association des Amis du Palais Mondial* et la dévolution de son patrimoine au *Centre de lecture publique de la Communauté française*. En mai 1985, par acte notarié passé devant Maître Rasquin, notaire à Chapelle-lez-Herlaimont, le Centre de lecture publique devient propriétaire des collections constituées par Paul Otlet. Parallèlement, nous négocions, avec Georges Lorphèvre et avec la *Fédération internationale de documentation*, à La Haye, le principe d'une politique de relance des éditions en langue française de la CDU.

On peut donc croire sauvées les collections du «*Mundaneum*» et a bon droit espérer la fin de leur interminable errance. Au moment où nous écrivons ces lignes, des travaux d'aménagement d'un «*Espace Mundaneum*» sont en voie d'achèvement au coeur de Bruxelles. Ce qui demeure des inestimables collections réunies par Otlet sera de nouveau accessible aux chercheurs, tandis qu'un *Musée de l'Affiche* s'efforcera d'accueillir le public et de mettre à jour les richesses accumulées depuis 1895 dans ce domaine. Grâce à la volonté politique des Ministres-Présidents de l'Exécutif de la Communauté française, qui se sont succédé depuis 1983, grâce à l'action de sauvegarde et de valorisation menée par le *Centre de lecture publique de la Communauté française*, l'*Espace Mundaneum* sera, espérons-le, comme une sorte de règlement tardif d'une dette de reconnaissance des bibliothécaires et des documentalistes envers Paul Otlet et Henri La Fontaine, ces deux figures majeures de notre histoire intellectuelle et politique d'avant le deuxième conflit mondial.

Le privilège nous fut accordé d'assister en 1988, à Tunis, à un événement dont on ne peut encore mesurer la portée, certes, mais dont on peut, d'ores et déjà, souligner l'importance : celui de la fondation d'une *Association internationale de bibliologie*, appelée à connaître un bel avenir et, sous l'impulsion de son premier Président, Robert Estivals, de réinstaurer la Bibliologie à la fois en tant qu'objet d'études et de réflexion d'ordre épistémologique, en tant que science fondamentale de l'écrit, en tant que domaine de recoupement et de regroupement de disciplines diverses, telle cette bibliométrie annoncée par Otlet, telle la sociologie de la lecture, telle, encore, cette bibliopsychologie qu'il conviendrait, un jour, de retrouver.

C'est en octobre 1988, lors du Colloque de Sofia, que Robert Estivals formula le souhait d'une réédition du «*Traité de documentation*» de Otlet, «livre-phare», comme l'écrit le Président de l'A.I.B., ouvrage classique, fondamental et, en de nombreux points, toujours prémonitoire.

Voici donc ce souhait exaucé, et qu'ainsi le *Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique* s'efforce d'apporter sa contribution au courant d'idées bibliologiques qui conduisit à la naissance d'une Association que beaucoup appelaient de leurs vœux. Plaçant cette réédition sous l'égide de l'*Association internationale de Bibliologie*, nous avons voulu indiquer quels espoirs nous confions au développement de cette association et rendre hommage à ceux-là qui, de Georges Lorphèvre à Robert Estivals, ont en quelque sorte situé leurs travaux sous le signe de la reconnaissance due au labeur infatigable d'un homme peut-être trop grand pour son époque, d'un pacifiste et d'un internationaliste convaincu, d'un visionnaire qui mourut pauvre d'avoir osé espérer.

-
- 1 Estivals, Robert. - *La Bibliologie : introduction historique à une science de l'écrit*. - Paris : Société de Bibliologie et de schématisation, 1978. - p. 31.
 - 2 Secrétaire, ami et exécuteur testamentaire de Paul Otlet, Georges Lorphèvre le rejoignit en 1927 au «*Palais Mondial*» et fut de toutes ses entreprises. On lui doit différentes éditions en langue française de la Classification décimale universelle, dont entre autres, l'édition abrégée de 1967 et l'édition moyenne de 1967-1970. Chargé de cours de documentation, il fut membre du Comité Central de Classification de la F.I.D. et Vice-Président de la FID. Il fut également le trésorier de l'Association des Amis du Palais mondial que nous évoquons dans cet article. Il représente le CLPCF dans divers organismes internationaux et, plus particulièrement, au sein de l'I.S.O. (TC 46/SC3). Sur Georges Lorphèvre, consulter «*Lectures*», revue du Centre de lecture publique de la Communauté française, 1985, n°23.
 - 3 «*Mundaneum, Classification décimale universelle et C.L.P.C.F.*» par A. Canonne in *Lectures*, 1985, n°25.
 - 4 «*Paul Otlet, pionnier de la documentation et de la coopération internationale*» par Eric de Grolier in *Bulletin de l'UFOD, Union française des organismes de documentation*, 1945.

- 5 «*Henri La Fontaine (1854-1943), Paul Otlet (1868-1944)*» par Georges Lorphèvre in *Revue de la documentation*, 1954, n°3.
Egalement, non signé mais dû à Georges Lorphèvre :
Catalogue de l'exposition de documents sur la F.I.D. : 80e anniversaire de sa fondation : 1895-1975. - Bruxelles : Mundaneum, 1975. - 68 p. : ill. ; 30 cm. - multigraphié.
- 6 Soeur de Henri La Fontaine, Léonie La Fontaine fut un personnage hors du commun. Amie de Paul Otlet, elle participa à la plupart de ses entreprises. Militante socialiste, féministe convaincue, on la trouve aux origines, en Belgique, de la fondation de l'ordre maçonnique mixte du *Droit humain*. Vers 1910, aidée par Otlet, elle a créé à Bruxelles un *Office de documentation féminine*. L'important fonds féministe des collections actuelles du «Mundaneum» trouve son origine dans la documentation réunie par Léonie La Fontaine.
- 7 Il faudrait beaucoup plus qu'une note afin de retracer la carrière de Henri La Fontaine (1854-1943). Issu d'un milieu de grande bourgeoisie cultivée, H. La Fontaine, après des études de droit, s'oriente vers la politique. Sa démarche personnelle le conduit au Parti Ouvrier Belge (P.O.B.). Il devient sénateur en 1895, siège au sénat quasiment sans interruption, sauf durant les périodes de 1898 à 1900 et de 1932 à 1935. Il quitte le sénat en 1936, à l'âge de 82 ans. On doit plusieurs ouvrages à ce premier Belge à avoir obtenu, en 1913, le Prix Nobel de la Paix : une traduction du premier acte de «*La Walkyrie*» et du «*Prologue*» du «*Crépuscule des dieux*», des poèmes «*Premières rimes*», signés «*Moi*», des études consacrées au droit international, au collectivisme, une histoire documentaire des arbitrages internationaux et, bien entendu, la «*Magnissima Charta*». Fondateur de la *Société belge pour l'arbitrage de la paix* il est également à l'origine de l'important *Bureau international de la paix* qu'il préside dès 1907. Délégué belge à la *Société des Nations*, il devient Vice-Président du Sénat de 1919 à 1932. Outre ses activités intellectuelles, internationales et politiques, il est de toutes les entreprises de son ami Otlet. On lui doit, plus particulièrement, l'édition complète de 1927 de la Classification décimale universelle, dont il coordonne l'élaboration et dont il établit l'index.
- 8 Le Répertoire bibliographique universel, ou R.B.U., fut la seule activité de Paul Otlet à être subsidiée par l'Etat belge. Il s'agit probablement d'une des plus vastes bibliographies générales rétrospectives au monde. Il comporterait entre 16 et 18 millions de notices. Les notices sont classées selon l'ordre alphabétique et l'ordre systématique CDU. On peut imaginer l'importance du RBU en se représentant un meuble-fichier de 2m20 de hauteur, environ, et d'un développement linéaire de quelque 250 mètres. Voir aussi la note 23.
- 9 Créée vers 1907, la *Bibliothèque des sociétés savantes* était, à l'origine, la réunion des fonds spécialisés de 60 organismes et institutions. En 1914, si l'on s'en réfère à la note 27a du «Catalogue du Musée international», sa collection comportait déjà 75.000 volumes. Cette collection devait être enrichie des apports d'autres organismes et institutions internationaux. Ce qui en demeure est actuellement dispersé par la force des choses : une partie, sauvée par les bibliothécaires de la Bibliothèque royale Albert 1er (5000 caisses d'ouvrages) se trouve actuellement avec le RBU (cfr note 23) ; une autre partie se trouve avec les collections de l'actuel «*Mundaneum*».
- 10 A cette époque, le *Musée du Livre* est situé Villa Hermosa ; le RBU se trouve rue du Musée, les *Archives documentaires* sont Rue Montagne-de-la-Cour ; la *Bibliothèque des sociétés savantes* se trouve Rue de la Régence.
- 11 Il ne nous a pas été possible d'établir comment Otlet s'y est pris afin de regrouper toutes ses réalisations. Un «Catalogue du Musée international», de 1912, montre que Otlet et l'UAI ont bien occupé des halls du Cinquantenaire dès avant le conflit mondial, mais nous n'avons retrouvé aucun document relatif à l'origine de cette organisation. Selon Catherine Courthiau (in «*Lectures*», 1988, n°41), c'est dès 1910, au moment de la création de l'*Union des associations internationales*, que se concrétise le souhait d'un regroupement des réalisations au Cinquantenaire, à l'occasion d'un Congrès mondial et de l'installation de l'UAI.
- 12 *Otlet, Paul*. - *Traité de paix général : charte mondiale déclarant les droits de l'Humanité et organisant la Confédération des Etats*. - Bruxelles, 1914. En 1917, Paul Otlet élabore également les fondements d'une charte pour la création d'une Société des Nations, dont le texte fut publié à Paris. L'entrée en vigueur, en 1920, du Pacte des Nations Unies fut donc la consécration des idées de Paul Otlet. Aussi de celles de Henri La Fontaine qui avait publié dès 1916 sa «*Magnissima Charta*».

- ¹³ *La Fontaine*, Henri. - *The Great Solution : Magnissima Charta*. - Boston : World Peace Foundation, 1916.
Personnalité bien connue aux U.S.A., «trustee» de la Fondation Carnegie, célèbre par son Prix Nobel de la Paix, La Fontaine avait fait paraître, en 1916, ce texte particulièrement important : les initiateurs du Pacte des Nations et de la Société des Nations devaient s'y référer, comme ils devaient se référer aux idées propagées par Otlet durant le premier conflit mondial.
- ¹⁴ André Colet fut, on l'a souvent souligné, «l'âme du *Mundaneum*». Instituteur, puis instituteur retraité, il rejoint Otlet, semble-t-il, vers 1923 ou 1924 (?). Il ne quittera plus le *Mundaneum*, dont il sera le secrétaire dévoué et actif durant près d'un demi siècle. A propos de André Colet, consulter «*Periodicum Mundaneum*», janvier-février 1979.
- ¹⁵ Il s'agit de l'architecte et sculpteur norvégien Hendrik Christian Andersen, né à Bergen en 1872, décédé en 1941, à Rome. Son projet d'un Centre mondial des communications, qu'il élaborait en compagnie de l'architecte français Ernest Michel Hébrard fut soutenu par le Roi Albert de Belgique, par la Société des Nations, par le Roi Victor Emmanuel d'Italie, mais ne fut jamais réalisé.
- ¹⁶ Quelques précisions sont nécessaires ici. La première est qu'il convient de situer le «*Palais Mondial*» de Otlet comme une des étapes de la création d'une *Cité Mondiale*. La deuxième est que le terme «*Mundaneum*» est un terme ambigu, désignant, tantôt, le Palais mondial situé au Cinquantenaire, tantôt, la Cité mondiale à édifier d'abord à Bruxelles puis à Genève, sous l'égide de la Société des Nations. Les autres indications sont d'ordre chronologique et éclairent, une fois de plus, l'intégralité de la conception internationaliste, pacifiste, «mundanéenne», aurait-il dit, de Paul Otlet. En 1910, Otlet prend connaissance du projet de *Centre mondial des communications* de Andersen et Hébrard. En 1911, il reprend le projet et l'élargit aux dimensions d'une Cité dotée d'un statut international. En 1913, il présente le projet Andersen-Hébrard à une manifestation intitulée «Premier congrès et exposition internationale comparée des villes», qui se tient à Gand. En 1920, après l'installation du «Palais Mondial» au Cinquantenaire, et après la convocation d'une *Quinzaine universitaire internationale*, Otlet relance le projet : il souhaite faire de Bruxelles une cité réunissant, autour du *Palais Mondial*, des édifices pouvant abriter l'ensemble des organisations internationales. Plusieurs sites sont alors choisis ou évoqués : le Plateau de Tervueren, ou, par exemple aussi, le Parc de la Woluwe. Après le choix de Genève comme siège de la S.D.N., Otlet poursuit son projet : la Cité internationale doit être installée sur les bords du Léman, mais ce choix est abandonné au profit des zones franches entre la Suisse et la France. En 1926, Otlet confie à Le Corbusier le soin de réaliser le programme de cette Cité. Le projet fut présenté au public de Genève en 1928, repris, puis de nouveau exposé, sous forme de diorama, en 1929, à Genève, toujours. Ces efforts ne donnèrent aucun résultat, en dépit du soutien de quelques Etats membres de la SDN. Renonçant à la localisation de sa cité mondiale à Genève, Otlet présente alors un autre projet (plans de Victor Bourgeois) pour Tervueren, à l'occasion de la future exposition universelle de 1930. Enfin, il saisit l'occasion d'un concours relatif à l'aménagement des berges de l'Escaut à Anvers, pour représenter, en 1933, un nouveau projet élaboré par Le Corbusier, Janneret et d'autres architectes-urbanistes. L'expulsion de 1934 du «*Palais Mondial*» - une expulsion qui n'eut pas lieu et fut, curieusement, une simple interdiction d'accès aux locaux - mit définitivement un terme, la crise de la SDN aidant, au projet d'une *Cité universelle*, laquelle cité, d'une certaine manière, préfigurait, en plus audacieux, l'actuel Unesco.
Sur ces questions consulter : Lectures, revue du C.L.P.C.F., 1985, n°25. - Paul Otlet et Le Corbusier : *Mundaneum*. - Bruxelles, UAI, 1928 (Publication 128). L'affaire de la *Cité Mondiale* a été relatée à deux reprises par Catherine Courthiau : *Courthiau*, Catherine. - La Cité internationale, 1927-1931 in *Le Corbusier à Genève : 1922-1932*. - Payot : Lausanne, 1987. - p. 53-69.
Courthiau, Catherine. - L'épopée de la cité mondiale de Paul Otlet. - in *Lectures*, revue du CLPCF, 1988, n°41, p. 13-17.
- ¹⁷ La source, ici, est un texte de Otlet lui-même in «*Periodicum Mundaneum*», juin-octobre 1934. Il s'agit donc du point de vue de Otlet et de son appréciation de la question. Comme nous l'avons dit (cfr note 11), la question du regroupement des réalisations au Cinquantenaire demeure obscure : ce sont les conditions formulées par l'Etat belge à l'UAI qui mériteraient d'être éclaircies.

- ¹⁸ Lettre de Camille Huysmans, alors Ministre des Arts, des Sciences et des Lettres à Paul Otlet, en 1926 : «*des erreurs ont été commises (...) En attendant que des locaux convenables puissent être édifiés, vos collections ne seront plus délogées*». Otlet produira cette lettre au tribunal, en 1934, lorsqu'il traduira l'Etat belge en justice. Le document sera considéré comme une lettre personnelle, non comme un engagement du gouvernement.
- ¹⁹ Les demandes d'évacuation des locaux mis à la disposition de Otlet et de l'UAI n'avaient cessé de se succéder. En 1924, déjà, Mr Ruzette, alors Ministre des travaux publics avait déclaré «*il faut qu'il s'en aille*» (cfr l'*Appréciation*, 6 juin 1934). Un début d'expulsion avait eu lieu, qui fut stoppé grâce à l'intervention de Camille Huysmans.
- ²⁰ A cette époque, il faut le rappeler, le Parti Ouvrier Belge ne participe plus au Gouvernement et, de 1932 à 1935, Henri La Fontaine, qui aurait pu user de son autorité morale, intellectuelle et politique, n'est plus sénateur. L'affaire du «*Palais Mondial*» se déroule dans un climat alors hostile aux réalisations inspirées de la Société des Nations, ou que l'on croit inspirées par la SDN. Souvent accusé par la presse de droite d'être un «*repaire de bolchéviques*» : le «*Palais Mondial*», aux incessantes activités, organise des conférences consacrées à des «*sujets brûlants*», diversément appréciées à cette époque : le pacifisme, l'anarchisme, la littérature allemande... etc. Considéré comme un homme de gauche bien qu'il n'ait jamais été affilié à aucun parti (mais sa constante amitié pour La Fontaine indique bien où vont ses sympathies), accusé d'appartenir à la Franc-Maçonnerie bien qu'il n'ait jamais été franc-maçon (de notoriété publique, La Fontaine, lui, l'était), Otlet n'a cessé d'être en butte aux attaques de l'extrême-droite, de la droite et du centre nationaliste. Outre les prétextes intellectuels et juridiques invoqués, les conditions de la fermeture du *Palais mondial* sont donc réunies.
A ce propos, et pour l'exemple, signalons deux articles de tendance différente : celui consacré au «*Général Paperassier*» dans *l'Etoile belge* (02/6/1934) et celui intitulé «*Paul Otlet, le clerc qui ne veut pas trahir*» dans *Le Rouge et le Noir* (23/5/1934). Ces deux articles donnent la mesure de la polémique.
- ²¹ L'édition complète de la CDU de 1927 comporte 66.000 divisions et un index. Elle a été réalisée sous la direction de Henri La Fontaine, par de nombreux collaborateurs. L'index alphabétique est rédigé par La Fontaine. Ce sera la dernière édition intégrale de la CDU en langue française, en dépit d'une tentative réalisée par Georges Lorphèvre, dans les années 1950, d'une édition intégrale en langue française par fascicules.
- ²² Particulièrement l'inestimable collection du *Musée de la Presse*, empilée au dernier étage, sous une verrière... pratiquement dépourvue de vitres et tant bien que mal obstruée.
- ²³ A propos de ce répertoire, cfr note 8 ci-dessus. Lors de l'abrogation de l'*Office international de bibliographie*, en 1980, l'Etat belge confia la RBU à la Bibliothèque royale Albert 1er. Déjà à l'étroit dans ses locaux, la Bibliothèque royale entreposa le RBU dans un local de Bruxelles-Nord où, inaccessible, il se trouve depuis. Les quelque 5000 caisses d'ouvrages de la *Bibliothèque des Sociétés savantes*, sauvées par les bibliothécaires de la Bibliothèque royale, sont également placées dans ce dépôt.
- ²⁴ Une brève énumération, forcément lacunaire, donnera une idée de l'*actuel* patrimoine du *Mundaneum*, placé sous la sauvegarde du *Centre de Lecture publique de la Communauté française*. Patrimoine actuel, car il faut tenir compte des documents perdus en raison des déménagements successifs, de l'action de l'occupant (on parle, sans pouvoir l'établir, d'une perte de six tonnes de documents), des mauvaises conditions de conservation, etc. Y ajouter -nul ne sait ce qu'ils sont devenus- les objets présentés au «*Palais Mondial*».
Quelque 80.000 affiches ; 1.000.000 de petits documents divers ; environ 100.000 ouvrages ; 250.000 spécimens de journaux et de périodiques du Musée de la Presse ; des archives de personnes et d'institutions ; des fonds spécialisés (féminisme, anarchisme, etc.) ; quelque 100.000 cartes postales illustrées anciennes ; des collections d'ouvrages de référence et de périodiques ; une documentation iconographique et photographique de premier plan ; 2500 caisses d'ouvrages et de documents non inventoriés, etc.